



Lycée général et technologique Pierre-Gilles de Gennes



LIAISON COLLEGES/LYCEES POLE MATHEMATIQUES/SCIENCES MERCREDI 25 JANVIER 2017

Le proviseur

Objectif :

Service
administratif

- Pour les professeurs de lycée : prendre connaissance de la réforme du collège, des attendus des programmes du cycle IV.

Référence
N°

Choix d'une réunion en plénière afin de travailler sur l'interdisciplinarité.

Téléphone

04 92 36 71 90

Fax

04 92 36 71 91

Mél.

Ce.0040490L

@ac-aix-marseille.fr

Intervention de M. Beltramone, I.P.R. de mathématiques, sur la réforme du collège :

- Liaison écoles/collèges :

Discussion sur les notes et l'évaluation par compétences. Certains collèges expérimentent l'absence de notes.

Conseil de cycle : il vise à renforcer la cohérence au plan des programmes du cycle 3.

Discussion sur le nombre important d'écoles sur certains secteurs de recrutement des collèges et la difficulté à construire des projets communs. Il semble, alors, opportun de cibler certaines écoles.

Certaines écoles ne possèdent qu'une classe unique. Le travail de mise en œuvre repose sur un professeur des écoles.

Espace Saint

Christophe

04000 Digne les

Bains

M. Beltramone expose les principes fixant la répartition des heures dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme du collège. Il s'agit d'une dotation de 26 heures par élève quel que soit le niveau des élèves : 29 heures par enseignant.

	ENSEIGNEMENTS COMMUNS	A.P.	E.P.I.
6°	23 H	3 H	
5° /4°/3°	22 H	1 A 2 H	2 OU 3 H

La discussion porte, à ce moment, sur la prise en charge de la grande difficulté scolaire. M. Beltramone cite des résultats de l'évaluation nationale CEDRE (D.E.P.) qui signalent 15% d'élèves en très grande difficulté en 2016 contre 2 % en 2000. Ce constat rejoint les données de P.I.S.A. Toutefois, les données fournies par cette dernière enquête sont à relativiser. Sont à prendre en compte : les clivages culturels, la tranche d'âge des 15 ans (qui ne correspond pas partout à des jeunes scolarisés), les différences dans les systèmes éducatifs, la peur de la mauvaise réponse pour les jeunes Français qui entraîne un taux élevé de non réponses. Un des critères pour mesurer la grande difficulté scolaire est la difficulté à comprendre le sens d'un texte court.

L'Accompagnement Personnalisé est évoqué au lycée comme au collège. Au lycée, en fonction des établissements, les effectifs sont plus ou moins lourds. Au

collège, il est possible de s'adresser à des groupes réduits, de pratiquer la co-intervention.

Les programmes de cycles répartissent des contenus sans fixer d'objectifs annuels. « Tout est au programme chaque année ». Les notions sont reprises d'une année à l'autre : nous parlons d'enseignement spiralaire. Les documents d'accompagnement sont à distinguer des programmes.

Un ajustement des programmes en seconde est prévu pour la rentrée 2017 tenant compte de l'évolution des programmes du cycle 4. Comment établir la liaison collège/lycée tout en maintenant une stratégie Bac - 3/Bac +3.

2/2

Les E.P.I. :

Logique de projet en lien avec les compétences du socle, lien au réel et aux programmes.

Le thème est un objet d'apprentissage.

Durée, modalités d'intervention variables

De la 5^e à la 3^e: 6 E.P.I. parmi 8 domaines.

Les E.P.I. permettent de donner du sens aux apprentissages, de la cohérence entre les disciplines

Discussion sur les temps de coordination ; l'importance du travail en raison de la mise en œuvre des nouveaux programmes sur tous les niveaux du lycée.

Un parallèle est effectué avec les T.P.E. par un professeur de lycée quant à la démarche pédagogique.

Le nouveau D.N.B. :

Nouvelles conditions d'attribution :

Maîtrise du socle : 80 à 400 points.

Possible de ne pas noter les élèves au collège puisque les élèves sont validés sur les compétences

Concertation nécessaire sur la validation de ces compétences.

Examen final : sur 300 points avec une épreuve lettres/humanités ; une épreuve mathématiques/sciences et un oral sur projet (Parcours ou E.P.I.).

Possible de ne pas noter les élèves puisque les élèves sont validés

Discussion sur l'approche par compétence en L.P. ; différence entre les compétences en 3^e prépa-pro et en seconde professionnelle.

Parallèle avec l'évaluation pour les Evaluation en Compétences Expérimentales en lycée.

Discussion sur les notes et les compétences ; l'important est que les élèves puissent comprendre le cadre et le sens de l'évaluation.

Compétences du socle = compétences globales donc outil de validation finale.

L'évaluation par compétences repose sur un objet étudié en cours avec un support permettant d'engager la remédiation.

Micro-compétences pour engager la différenciation pédagogique. Ne pas recourir à des grilles trop complexes ; ces grilles sont à adapter à la situation de l'apprenant.

Discussion sur l'évaluation sommative (encore largement pratiquée) et l'évaluation formative permise par cette approche différenciée.

Moyennes :

Evaluation= outil de pilotage.

Quel sens accorder à la moyenne générale ? Quelle cohérence entre les disciplines ?